

Gestion Actions Suisses

Contexte

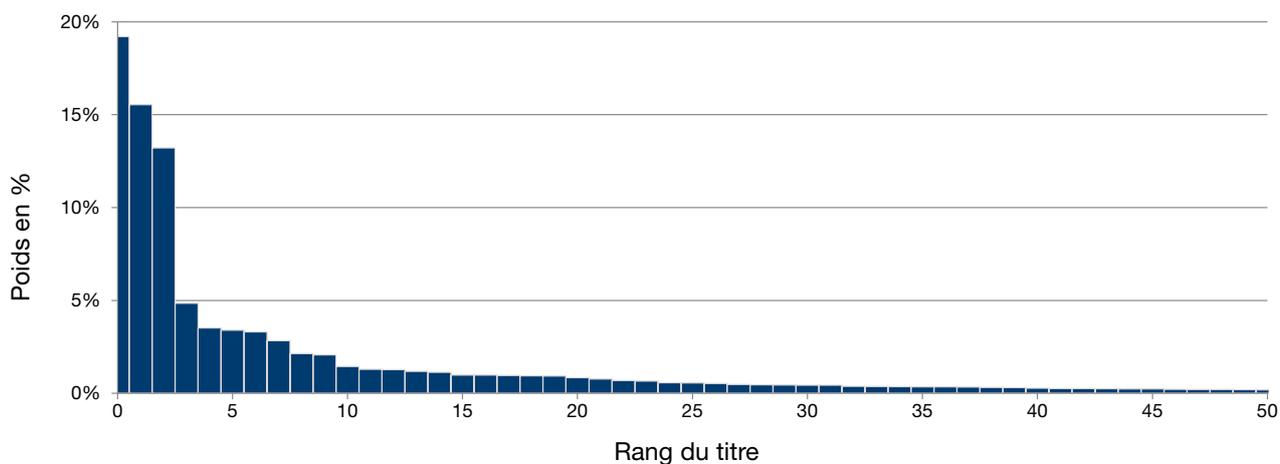
Le marché des actions en Suisse présente des caractéristiques tout à fait uniques qu'il est possible d'exploiter.

- » Dominance écrasante de trois titres qui représentent près de 50% de l'indice

Un grand nombre de sociétés de 1er ordre sont éclipsées par Nestlé, Roche et Novartis

- » En investissant de manière indicielle on renonce à plus de 130 fleurons (hors SMI) car leur poids moyen dans l'indice est inférieur à 0.15%
- » Un grand nombre de ces sociétés crée une très forte valeur ajoutée économique de niveau mondial et se positionne dans le haut de gamme
- » Ces sociétés font preuve d'une faculté d'adaptation hors normes suite à des décennies de franc fort et sont rompues à la concurrence
- » Leurs performances boursières sont parfois exceptionnelles

Poids en % dans l'indice SPI de ses 50 principales positions

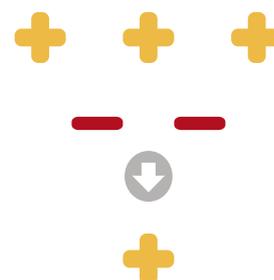


Concept statistique sous-jacents

L'asymétrie des performances extrêmes

L'analyse de la distribution des performances annuelles au sein d'un large univers de titres conduit au constat suivant :

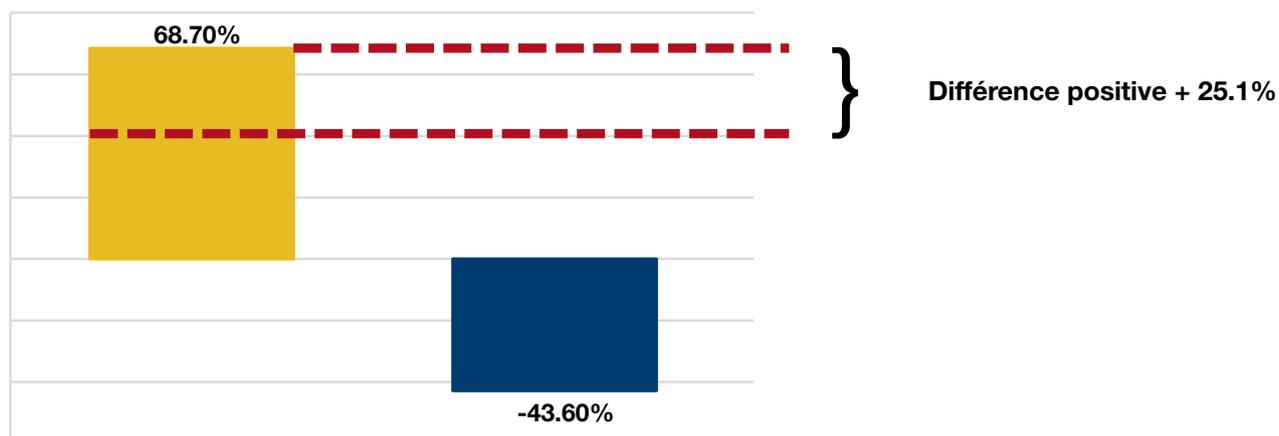
- » Sur une période d'un an, un nombre relativement restreint de titres va fortement surperformer l'indice et apporter une contribution significative à la performance globale du portefeuille
- » Sur la même période, cette plus-value n'est que partiellement compensée par la contribution négative des quelques titres qui vont fortement sous-performer l'indice
- » Le solde entre ces 2 types de performances extrêmes (positive et négative) amène un rendement conséquent en excès de celui de l'indice, de l'ordre de 3% par an en moyenne.



Le processus de sélection de titres associé à la méthode de gestion de positions qu'est l'équi-pondération permet de surperformer l'indice SPI de manière consistante avec un risque inférieur à celui d'une exposition indicielle.

Moyenne des sur-performances annuelles des 15 meilleurs titres du SPI (gris) versus
Moyenne des sous-performances annuelles des 15 pires titres (rouge) (*)

(* Les performances s'entendent en excès de celle de l'indice SPI sur 12 ans).



Stratégie

Investment universe

- » L'univers d'investissement est composé des constituants de l'indice SPI
- » Le portefeuille final comporte environ 100 titres

Stratégie d'investissement

Le processus de sélection de titres consiste à investir dans 50% de l'univers du SPI.

La sélection des titres s'articule autour des 4 axes suivants :

- » Analyse statistique des secteurs à favoriser
- » Analyse fondamentale des titres éligibles
- » Analyse de la liquidité des titres éligibles
- » Analyse des risques de concentration d'exposition



L'analyse statistique des secteurs s'articule autour du même concept de « l'Asymétrie des performances extrêmes » mais appliquée au niveau des secteurs individuels.

Les secteurs favorisés sont ceux dont le rapport est le plus favorable entre :

$$\frac{\text{Performances extrêmes positives}}{\text{Performances extrêmes négatives}}$$

Lorsque les titres ont été sélectionnés, les positions sont équi-pondérées dans le portefeuille. Le portefeuille est rebalancé périodiquement selon un processus optimisé.

Le processus de rebalancement s'appuie sur des éléments statistiques liés à la saisonnalité des performances.

La méthodologie de l'équi-pondération capitalise sur l'asymétrie des performances extrêmes (cf ci-dessous).

Informations générales

Avantages / Caractéristiques

- » Risque spécifique pratiquement nul par rapport à une exposition indicielle au SPI
- » Volatilité systématiquement inférieure à celle de l'indice
- » Drawdown maximum depuis le lancement de la stratégie (fin 2011) de -13.56% contre -19.47% pour le SPI
- » Surperformance historique moyenne de 3% par an par rapport au SPI.

Données :

- » Gestion de la stratégie auditée depuis 2011
- » Stratégie disponible via fonds de placement de droit suisse ou de mandat de gestion
- » Management fee à partir de 0.4% par an (CHF >= 40 mio)
- » Classes retail disponibles.

Données pour investissement Institutionnel ou assimilé :

	<i>Portefeuille Mandat</i>	<i>Fonds RFP Swiss Equity Equal- Weighted Classe C</i>	<i>Fonds RFP Swiss Equity Equal- Weighted Classe X</i>
ISIN	--	CH0023449942	CH0293550411
Monnaie	CHF	CHF	CHF
Minimum inv.	10 mio	1 mio	40 mio
Management fee	à discuter	0.60%	max 0.4%
TER (approx)	--	0.88%	--

Partenariat

Pour exploiter les spécificités structurelles et fondamentales du marché suisse, la banque Bonhôte a développé un partenariat avec le gérant zurichois spécialiste des actions suisses Rieter Fischer Partners AG.

Ce partenariat capitalise sur :

- » **l'analyse quantitative et statistique** de la Banque Bonhôte & Cie SA
- » **l'expertise de plus de 30 ans** de Rieter Fischer dans l'univers des actions suisses avec plus de 100 visites d'entreprises suisses par an.

Banque Bonhôte & Cie SA

Fondée à Neuchâtel en 1815, la Banque Bonhôte & Cie SA a développé une longue tradition de compétence dans la gestion financière et patrimoniale, sa vocation exclusive. Sa dimension humaine constitue un gage d'efficacité, de souplesse et de réactivité face aux évolutions volatiles des marchés.

Sa taille lui permet également d'entretenir, avec chacun de ses clients, une relation privilégiée, fondée sur la confiance et sur la qualité de ses services. Composée de personnes physiques, en grande majorité membres de la direction et de collaborateurs de la banque, sa base actionnariale constitue une structure entièrement indépendante et assure la stabilité nécessaire à la pérennité de ses activités.

Rieter Fischer Partners AG

Fondée en 2004 par Patrick Rieter et Erich Fischer, Rieter Fischer Partners AG est une société indépendante zurichoise spécialisée le domaine de la gestion d'actifs. Son activité principale est la gestion d'avoirs institutionnels.

Son expérience et son expertise résident principalement dans la recherche fondamentale, dans la gestion de portefeuille d'actions suisses et européennes ainsi que dans la gestion de portefeuilles mixtes. Ses clients se composent de sociétés, de fonds de pension publics et non publics de banques, d'intermédiaires financiers, et de certains investisseurs privés.

Les membres de l'équipe ont chacun plus de vingt-cinq ans d'expérience en gestion d'actifs et forment l'une des équipes les plus expérimentées dans le segment des actions suisses et européennes.



Contact



Julien Stähli

Directeur des investissements (CIO)
MBF Boston University



Françoise Mensi

Dr. ès sc. éco.



Pierre-François Donzé

Licencié HEC



Karine Patron

MScF Université de Neuchâtel



Mickaël Gonçalves

MSc en comptabilité,
contrôle et finance

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / contact@bonhote.ch / bonhote.ch

Mise en garde - Informations juridiques importantes concernant le fonds RFP Swiss Equity Equal-Weighted

Toutes les indications publiées sont fournies sans aucune garantie explicite, implicite ni légale. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance future. La valeur d'un investissement et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse et les investissements effectués peuvent ne pas être récupérables. Il en va de même pour un investissement dans l'un ou l'autre des fonds décrits dans la présente brochure.

RFP Swiss Equity Equal-Weighted est un fonds de droit suisse, relevant de la catégorie «fonds en valeurs mobilières», au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006. Les investisseurs potentiels sont expressément avertis des risques décrits dans le prospectus du fonds à la lecture duquel ils sont renvoyés. Il n'est nullement garanti que les objectifs de performance et de revenus du fonds seront atteints.

Toutes les opinions et estimations exprimées dans le présent document sont sujettes à changement et reflètent l'opinion subjective de la Banque Bonhôte & Cie SA en sa qualité de promoteur, de représentant ou de distributeur des fonds dans les circonstances conjoncturelles actuelles. Ce document est destiné à faciliter l'information sur le fonds décrit mais il ne fait pas autorité comme source d'information. Les investisseurs potentiels et autres intéressés sont priés de se référer aux prospectus et aux règlements du fonds qui sont seuls à faire foi. Ces documents sont notamment disponibles sur demande auprès de la Banque Bonhôte & Cie SA aux coordonnées figurant ci-dessus.

Il est conseillé aux investisseurs intéressés de ne pas se fier aux seuls documents mis à disposition par la Banque Bonhôte & Cie SA et de prendre en outre l'avis de conseillers professionnels spécialisés dans le domaine financier et fiscal pour se forger un jugement sur l'adéquation d'un investissement dans le fonds décrit, compte tenu de l'ensemble des circonstances qui les concernent.

Ce document ne constitue pas une recommandation d'investissement ni un conseil juridique ou fiscal. Les informations contenues dans le présent document ont été compilées de bonne foi à partir de sources jugées fiables mais aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée quant à l'exactitude ou l'intégralité des informations données. En conséquence, les auteurs du présent document de même que tous les intervenants du fonds décrit (notamment direction, banque dépositaire, membres du comité d'investissement, experts, réviseurs, distributeurs et autres agents de marketing ainsi que leurs mandataires, organes, employés et autres auxiliaires) n'accepteront aucune responsabilité pour toutes pertes directes ou indirectes que pourrait subir un investisseur en relation avec le fonds concerné au motif qu'il se serait fié aux informations contenues dans le présent document. Les parts du fonds décrit ne sont pas offertes et ne peuvent être offertes dans les juridictions ou auprès de catégories d'investisseurs dans des circonstances où une telle offre constituerait une violation de la loi ou des réglementations applicables.

Les citoyens des Etats-Unis de même que les personnes domiciliées aux Etats-Unis ne sont pas autorisés à acquérir ou détenir des parts des fonds décrits. Aucune part ne peut dès lors être publiquement vendue, offerte ou émise en faveur de citoyens des Etats-Unis, de personnes domiciliées aux Etats-Unis ou de toute autre personne pouvant être qualifiée de «US Person» à teneur des lois applicables aux Etats-Unis.

Banque Bonhôte & Cie SA – Neuchâtel, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Soleure, Zurich



Entreprise



Certifiée

Janvier 2022



bonhote.ch